

Affichage : le 24/06/2021

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS
Consultation par mailing du 21/06/21

Sous la responsabilité de : M D Hary.

Ont été consultés : MM J-C Dagbert, C Fournier, J-M Hénon, S Lemaitre, S Mille, F Poret, P Quéniart.

Suite à l'appel lancé aux clubs de notre District par mail en date du 26 mai 2021, et en application des différents PV du COMEX :

D1 : Equihen Plage demande à être rétrogradé en D3.

D1 : Le Portel US demande à être rétrogradé en D5.

D3 : Calais Balzac demande à être rétrogradé D4.

D3 : Campagne les Hesdin B demande à être rétrogradé en D4.

D3 : Frencq demande à être rétrogradé en D4.

D4 : Equihen Plage B demande à être rétrogradé en D5.

D5 : Calais AS demande à être rétrogradé en D6.

D5 : Equihen Plage C demande à être rétrogradé en D6.

D6 : Wizernes B demande à être rétrogradé en D7.

D7 : Calais Balzac C ne se réengage pas.

Futsal :

D1 : Fruges ne réengage pas son équipe.

Féminines :

Aucune demande.

Donc sera proposée l'accession aux équipes suivantes :

De D2 en D1 : Le Portel St C, Le Touquet C.

De D3 en D2 : Audruicq B, Wavrans sur l'Aa.

De D4 en D3 : Beaurainville B.

De D5 en D4 : aucune accession possible.

De D6 en D5 : aucune accession possible.

De D7 en D6 : aucune accession possible.

De D2 Futsal en D1 Futsal : aucune accession possible.

Les équipes citées ci-dessus ont jusqu'au 30 juin 2021 pour accepter ou non cette promotion, réponse par mail sécurisé.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de District dans un délai de sept jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des Règlements Généraux du District).

Le Président

M D. Hary